

JUILLET 2026



Prévention et Santé au Travail

**Votre partenaire
de référence
en prévention et santé au travail**



www.pst38.org

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL



ÉDITO	5
QUI SOMMES-NOUS	6
Nos missions	6
Nos offres de service	6
Nos instances de gouvernance	7
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE	8
Nos sites	8
Nos équipes pluridisciplinaires	9
Qualité de Vie au Travail	11
Prévention de la désinsertion professionnelle	12
Ergonomie	13
Chimiste - Toxicologue	14
S'ENGAGER AU-DELÀ DE L'ENTREPRISE	15
Acteur de santé publique	15
VOS NOUVEAUX SERVICES	16
Vos interlocuteurs	16
Téléconsultation	17
Prise de rendez-vous en ligne	17
L'ACTIVITÉ DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES	18
Nos adhérents	18
Les salariés suivis	18
Le suivi individuel de l'état de santé	19
La prévention de la désinsertion professionnelle	19
La prévention des risques professionnels	20
VOS ATELIERS DE PRÉVENTION	21
LE CLUB DES PRÉVENTEURS	22
VOS ESPACES DÉDIÉS	23
Votre application Santé travail	23
Votre nouvel espace adhérent	23
Votre nouvel espace salarié	23
Votre site internet	23



Chers adhérent(e)s,

Depuis 3 ans, PST38 s'inscrit dans une dynamique continue d'innovation et de modernisation, au service de vos attentes et de vos usages.

Cette nouvelle édition de notre brochure témoigne des évolutions engagées et de notre volonté de proposer des services. Elle illustre également la manière dont nous faisons évoluer notre offre, en intégrant des solutions concrètes qui simplifient vos démarches et facilitent l'accès à la santé au travail.

Le développement de nos outils digitaux s'inscrit pleinement dans cette dynamique de proposer **des services accessibles, lisibles et adaptés à vos usages**. Plus largement, l'ensemble de nos actions s'intègre dans une démarche d'amélioration continue, afin de renforcer la qualité et l'efficacité de notre accompagnement.

Parallèlement, notre démarche de certification vient consolider ce socle en garantissant un **niveau d'exigence élevé** et la qualité des services que nous déployons à vos côtés.

Plus que jamais, notre ambition est claire : faire évoluer la santé au travail en conjuguant **expertise, proximité et innovation de services**. Nous vous remercions pour votre confiance et votre engagement à nos côtés. Ensemble, poursuivons cette dynamique au service de vos organisations et de vos salariés.

Bien cordialement,



Emmanuel BREZIAT

Président de PST38



Olivier MAROTTE

Directeur Général PST38



QUI SOMMES-NOUS ?

PST38 est un Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprise (SPSTI) c'est-à-dire une association d'employeurs qui mutualisent des moyens pour préserver la santé des salariés, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Régie par la loi de 1901, il s'agit d'une association à but non lucratif.

PST38 est soumis à agrément par la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) avec l'obligation d'être certifié pour assurer l'homogénéité du service rendu aux entreprises.

NOTRE MISSION :

« éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail »

NOTRE VISION :

« être le partenaire de référence de nos adhérents en prévention et santé au travail »

NOS MISSIONS

- La prévention et l'aide à l'évaluation des risques professionnels ;
- Le conseil aux employeurs, aux travailleurs et leurs représentants concernant les risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail ;
- La surveillance de l'état de santé des travailleurs par la réalisation des visites médicales prévues par le code du travail ;
- La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi ;
- La contribution à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire ;
- La contribution à la promotion de la santé sur le lieu de travail.

NOS OFFRES DE SERVICE

PST38 c'est bien plus qu'un simple service de visites médicales obligatoires !

En rejoignant PST38, votre entreprise bénéficie de multiples services.

→ **OFFRE SOCLE : Destinée aux entreprises adhérentes et leurs salariés, elle comprend :**

- Prévention des risques professionnels
- Suivi individuel de l'état de santé des salariés
- Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

→ **OFFRE SPÉCIFIQUE : Destinée aux travailleurs indépendants, elle permet** aux travailleurs indépendants de bénéficier de l'offre socle tout en prenant en compte leurs spécificités

→ **OFFRE COMPLÉMENTAIRE :**

Destinée aux adhérents qui y souscrivent, elle permet de proposer des services sur mesure aux adhérents et leurs salariés comme les visites médicales sur site

→ **OFFRE SÉNIOR :**

Destinée aux adhérents qui y souscrivent, elle permet de proposer des services sur mesure aux adhérents et leurs salariés en fin de carrière nécessitant un suivi adapté.

NOS INSTANCES DE GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Emmanuel BREZIAT	Employeur	MEDEF - Isère
Président délégué	Jérôme RADUREAU	Employeur	MEDEF - Quemera
Vice président	Thierry CARRON	Salarié	FO - GHM
Secrétaire	Séverine CHAMPAGNE	Employeur	MEDEF Isère - Tecumseh
Trésorier	Dominique LETOUR	Salarié	CFTC - Thales Group
	Aline PILIBOSSIAN	Employeur	MEDEF - Rhenus
	Sophie SILVESTRE	Employeur	CPME - Formasup
	Denis GUTFREUND	Salarié	CFDT - Bull SAS Groupe Atos
	Frédéric FEUILLET	Salarié	CFE - CFC - POMA
	Alexandre BOFFETTI	Salarié	CGT - Radiall
Médecin Délégué	Christophe JALLAMION	PST38	
Médecin Délégué	Daniel GARIN	PST38	

COMMISSION DE CONTRÔLE

Président	Frédéric FEUILLET	Salarié	CFE - CFC - POMA
Secrétaire	Séverine CHAMPAGNE	Employeur	MEDEF Isère - Tecumseh
	Emmanuel BREZIAT	Employeur	MEDEF - Isère
	Dominique LETOUR	Salarié	CFTC - Thales Group
	Denis GUTFREUND	Salarié	CFDT - Bull SAS Groupe Atos
	Alexandre BOFFETTI	Salarié	CGT - Radiall
	Sophie SILVESTRE	Employeur	CPME - Formasup
	Thierry CARRON	Salarié	FO - GHM
	Emmanuel WAZ	Salarié	CFE - CFC - Constellium
Médecin Délégué	Christophe JALLAMION	PST38	
Médecin Délégué	Daniel GARIN	PST38	

CMT (COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE)

C'est une instance interne des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprise (SPSTI) composée de professionnels élus par les salariés de la prévention (médecins du travail, infirmiers santé travail, intervenants en prévention des risques professionnels et assistants médicaux).

Sous l'égide du président de PST38 ou, par délégation, du directeur général, la commission médico-technique élabore le projet pluriannuel de service.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE

NOS SITES

Nos 19 centres, répartis sur l'ensemble de notre secteur, permettent d'assurer une réelle proximité avec nos adhérents et leurs salariés.



NOS ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

Sous la responsabilité du médecin du travail, elles sont composées de plusieurs professionnels de la santé et de la prévention, chacun apportant des compétences spécifiques et complémentaires. Cette diversité permet de couvrir un large spectre des besoins en santé et sécurité au travail.

LE MÉDECIN DU TRAVAIL ET LE COLLABORATEUR MÉDECIN

Le médecin du travail, a un rôle exclusivement préventif par la réalisation d'actions en milieu de travail et le suivi individuel de l'état de santé des salariés tout au long de leur activité. L'objectif est d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur activité professionnelle.

L'INFIRMIER EN SANTÉ AU TRAVAIL

L'infirmier en santé au travail, sous délégation du médecin du travail, exerce son activité et ses missions dans le respect des règles professionnelles définies par le Code du Travail, le Code de Santé Publique et le Code de Déontologie Infirmier selon son indépendance professionnelle.

Il réalise des actions en milieu de travail et des visites infirmiers.

L'ASSISTANT MÉDICAL

L'assistant médical assiste les professionnels de santé dans leurs fonctions de suivi individuel des salariés. Il mobilise les méthodes et procédures définies par PST38. Il assure l'interface entre les professionnels de santé et l'adhérent (employeurs et salariés). Il est en lien fonctionnel avec les professionnels de santé.

LE PRÉVENTEUR

Sous la responsabilité du médecin du travail, il participe à l'identification des risques, aux missions de diagnostic, de conseil, d'appui pour les acteurs de l'entreprise. Il assure des missions relevant de ses domaines d'expertises scientifiques et techniques. Il est en lien fonctionnel avec le médecin du travail.





QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La **Qualité de Vie et des Conditions de Travail** (QVCT) est un levier essentiel pour renforcer durablement la qualité du travail et la performance collective. Pour accompagner ses adhérents, PST38 s'appuie sur un pôle d'expertise dédié, intervenant sur les enjeux de QVCT, de risques psychosociaux, de souffrance au travail, de dynamiques relationnelles et d'organisation du travail, en tenant compte des réalités de chaque structure.

SES OBJECTIFS :

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL et favoriser un environnement professionnel propice à la santé et à l'engagement des salariés.

RENFORCER LE FONCTIONNEMENT COLLECTIF et la qualité des relations de travail.

ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS ORGANISATIONNELLES en favorisant la participation des salariés et le dialogue autour du travail.

UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET :

De la prévention des risques psychosociaux (RPS) à la mise en œuvre de démarches QVCT, la cellule intervient dans l'évaluation des risques, l'analyse des situations de travail et la mise en place d'actions de prévention favorisant la santé mentale et la qualité du travail.

NOS MÉTIERS

LE PSYCHOLOGUE EN SANTÉ AU TRAVAIL

Intégré dans la cellule QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail), il est spécialiste de la prévention des risques psycho-sociaux. Il effectue des interventions collectives en entreprise et des entretiens individuels en santé au travail.

“

Je vous remercie pour l'organisation de cet atelier de sensibilisation QVCT, ainsi que pour le partage des documents et ressources complémentaires. Cette session a été très instructive, tant au niveau des informations partagées que des interactions qu'elle a engendrées.

”



PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

La Cellule PDP accompagne les salariés et les employeurs confrontés à des situations dans lesquelles l'état de santé impacte l'activité professionnelle. Grâce à une approche pluridisciplinaire, elle coordonne les acteurs concernés, mobilise les dispositifs adaptés et contribue à la recherche de solutions ajustées à chaque situation pour favoriser le maintien en emploi.

SES OBJECTIFS :

SÉCURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS DES SALARIÉS en les soutenant dans leurs démarches et en les rendant acteurs de l'évolution de leur parcours

PROPOSER DES SENSIBILISATIONS AUX EMPLOYEURS leur permettant de détecter précocement dans leur environnement de travail, les situations et les salariés en risque de désinsertion professionnelle et d'agir

MÉDECIN COORDINATEUR PDP



Le médecin coordonne les actions de maintien en emploi et veille au suivi des salariés à risque de désinsertion professionnelle. Il travaille en lien étroit avec les équipes et les partenaires. Par son expertise médicale il contribue notamment à sensibiliser les acteurs du domaine de la santé aux enjeux de maintien en emploi.

DOCTEUR DESSALCES – PST38 VOIRON

NOS MÉTIERS

LE RESPONSABLE CELLULE PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Le responsable de la cellule pilote et coordonne les actions de maintien en emploi en lien avec les équipes et les partenaires. Il veille à la mise en œuvre de solutions adaptées pour accompagner les salariés en risque de désinsertion professionnelle et soutenir les entreprises.

LE CHARGÉ DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Il reçoit et accompagne les salariés en risque de désinsertion professionnelle en élaborant, en collaboration avec le médecin du travail, un plan d'action permettant une adaptation du parcours professionnel à l'évolution de l'état de santé. Le plan d'action proposé prend en compte la situation globale de la personne accompagnée (compétences et acquis de l'expérience professionnelle, dimension sociale, mobilité).

L'ASSISTANT DE LA CELLULE PDP

Il établit le premier contact avec les personnes qui sollicitent la cellule PDP (salariés, employeurs, partenaires) et assure l'interface avec l'équipe de chargés de maintien en emploi. Il est mobilisé dans le cadre du suivi administratif des situations accompagnées par la cellule PDP.



ERGONOMIE

L'ergonome intervient en entreprise afin de prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Il a pour mission d'adapter les situations de travail à l'humain, en tenant compte des contraintes physiques, organisationnelles, mentales, environnementales ainsi que des exigences de production.

Il réalise des diagnostics, conseille les acteurs de l'entreprise et accompagne la conception ou l'aménagement des postes, des locaux et des organisations, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et en relation avec la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle.

NOS MÉTIERS

L'INGÉNIEUR ERGONOME

L'ergonome contribue à l'amélioration des conditions de travail en proposant des adaptations des situations de travail qui prennent en compte les contraintes physiques, organisationnelles, morales et environnementales.

L'INGÉNIEUR HSE

L'ingénieur HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) évalue les risques liés à la sécurité et à la santé au travail. Il conseille les entreprises sur les bonnes pratiques de prévention, propose des actions pour réduire les risques professionnels.

NOUVEAU



ENQUÊTE SOUS PRESSION : PRÉVENTION DES TMS EN ENTREPRISE

ET SI VOUS AVIEZ 1H POUR SAUVER UNE ENTREPRISE ?

Plongez dans un escape game immersif où vous devrez convaincre un investisseur de relancer l'activité en analysant les causes de son déclin.

Un format ludique pour découvrir la prévention des TMS sous un angle différent.

Vous souhaitez mettre en place cette sensibilisation au sein de votre entreprise ?

Contactez votre équipe pluridisciplinaire.



CHIMISTE-TOXICOLOGUE

La chimie-toxicologie permet de prévenir les risques liés aux agents chimiques dangereux, en accompagnant leur identification, leur évaluation et la maîtrise des expositions professionnelles.

Cette expertise contribue, en lien étroit avec le suivi médical, à la définition et à la mise en œuvre de mesures de prévention adaptées, ainsi qu'à la traçabilité des expositions.

NOS RÉFÉRENTS

MÉDECIN RÉFÉRENT RISQUES CHIMIQUES



Le médecin référent risques chimiques coordonne les actions de prévention liées aux expositions aux agents chimiques et accompagne les salariés exposés, en lien avec les équipes, afin de réduire les risques pour la santé et de proposer des mesures de prévention adaptées aux entreprises.

DOCTEUR BIALLET – PST38 SAINT-MARTIN-D'HÈRES

L'INGÉNIEUR RISQUE CHIMIQUE – TOXICOLOGUE

Le chimiste-toxicologue accompagne les entreprises dans la prévention des risques liés aux agents chimiques dangereux.

Il participe à leur identification et à leur évaluation, et contribue, en lien étroit avec les médecins du travail, à la définition et à la mise en œuvre de mesures de prévention adaptées.

Il mène également des actions de sensibilisation auprès des employeurs et des salariés, et conseille les entreprises dans la mise en place de solutions techniques et organisationnelles visant à réduire l'exposition aux substances dangereuses.



” Nous tenions à vous remercier pour la formation qui s'est révélée une nouvelle fois très enrichissante et instructive pour faire progresser notre démarche d'évaluation des risques chimiques. “

ACTIVITÉS NUCLÉAIRES

MÉDECIN RÉFÉRENT ACTIVITÉS NUCLÉAIRES



Le médecin référent activités nucléaires assure le suivi et l'accompagnement médical des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants. Il veille à la prévention des risques spécifiques liés aux activités nucléaires et contribue à la protection de la santé des salariés concernés.

DOCTEUR ROGES – PST38 PONT-DE-CLAIX

S'ENGAGER AU-DELÀ DE L'ENTREPRISE

ACTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

En complément de ses missions en santé au travail, PST38 s'implique dans des actions de prévention en santé publique menées en lien avec des acteurs reconnus, afin de sensibiliser nos adhérents et leurs salariés aux grands enjeux de santé et de prévention.



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG (EFS) Notre service soutient les actions de l'Établissement Français du Sang en relayant des initiatives de sensibilisation au don du sang auprès des entreprises et des salariés. Cet engagement contribue à promouvoir les valeurs de solidarité et à encourager des démarches favorables à la santé collective.



CENTRE RÉGIONAL DE COORDINATION DES DÉPISTAGES DES CANCERS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (CRCDC) Dans le cadre de sa convention avec le CRCDC Auvergne-Rhône-Alpes, PST38 relaie les campagnes nationales de dépistage et de prévention, telles qu'Octobre Rose et Mars Bleu, afin de sensibiliser nos adhérents et de faciliter le recours aux dispositifs de prévention sur le territoire.



AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) Avec 19 centres identifiés comme centres de vaccination potentiels, PST38 contribue aux dispositifs de santé publique portés par l'ARS. Cette capacité de mobilisation renforce l'accès à la prévention vaccinale pour les entreprises et les salariés sur l'ensemble du territoire.

NOS RÉFÉRENTS



MÉDECIN RÉFÉRENT SANTÉ PUBLIQUE

Le référent en santé publique relaie les actions de prévention et les campagnes de santé auprès des entreprises et des salariés. Il contribue à la sensibilisation aux enjeux de santé publique.

DOCTEUR GARIN - PST38 BOURGOIN-JALLIEU



MÉDECIN RÉFÉRENT OBSERVATOIRE DE L'INAPTITUDE

Le médecin référent de l'observatoire de l'inaptitude contribue à l'analyse territoriale et oriente les priorités de service selon l'état de santé des travailleurs.

DOCTEUR FERRARI - PST38 SAINT-MARTIN-D'HÈRES

VOS NOUVEAUX SERVICES

VOTRE SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL ACCESSIBLE EN QUELQUES CLICS

Gérer ses démarches, organiser ses rendez-vous, accéder à ses informations... Tout est pensé pour offrir une utilisation intuitive et autonome, au rythme de chacun.

VOTRE ESPACE ADHÉRENT

UN ACCÈS SIMPLIFIÉ À VOS SERVICES

Un espace en ligne dédié pour organiser vos démarches, planifier les rendez-vous, accéder aux documents utiles et suivre vos actions en santé au travail, en toute autonomie.

VOTRE ESPACE SALARIÉ

UN ESPACE PERSONNEL SÉCURISÉ

Chaque salarié dispose d'un espace en ligne pour accéder à ses informations de santé, compléter son questionnaire médical et faciliter les échanges avec les professionnels de santé.

VOS INTERLOCUTEURS

UNE RELATION DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE

Au-delà des outils qui sont à votre disposition, PST38 s'appuie sur des équipes dédiées pour assurer un accompagnement humain, réactif et coordonné.

VOS SERVICES SUPPORTS

SERVICE ADHÉRENT

Le service adhérent regroupe les missions de relation avec les adhérents et les salariés ainsi que de suivi administratif et de facturation. Il assure le traitement des dossiers, le suivi des cotisations et facilite l'accès aux services et dispositifs de prévention et de santé au travail.

NOUVEAU



UN SERVICE ACCESSIBLE EN CONTINU

UNE DISPONIBILITÉ RENFORCÉE

24/7

Notre service Conseil Adhérent se renforce pour accroître sa disponibilité. Grâce à la mise en place d'un callbot, vous pouvez obtenir des réponses à vos questions même en dehors des horaires d'ouverture, assurant ainsi une prise en charge rapide et une continuité de service adaptée à vos besoins.

NOUVEAU



TÉLÉCONSULTATION

UN SERVICE EN LIGNE, SÉCURISÉ ET ENCADRÉ

Parce que toutes les visites n'imposent pas une présence physique, PST38 développe **pour vous** la téléconsultation, dans un cadre maîtrisé qui vous **garantit le sérieux et la qualité** du suivi individuel.

→ Ce dispositif vise à faciliter l'accès au suivi médical, tout en respectant les exigences légales et déontologiques qui vous protègent. La téléconsultation s'inscrit comme une alternative complémentaire aux consultations en présentiel.

Elle ne remplace pas les examens médicaux nécessitant une présence physique, parfois indispensable et dans l'intérêt du salarié.



VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Consultez notre site internet

NOUVEAU



PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE

RÉSERVEZ VOS VISITES DEPUIS VOTRE PORTAIL ADHÉRENT

Visites d'information et de prévention initiales, examens médicaux d'aptitude d'embauche et visites périodiques :

Bénéficiez d'une possibilité supplémentaire pour organiser vos visites médicales en les réservant depuis votre espace adhérent d'où vous le souhaitez et quand vous le souhaitez.



L'ACTIVITÉ DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

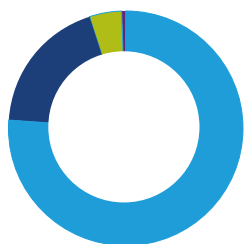
NOS ADHÉRENTS

Nombre d'adhérents au 31.12.25

14 239

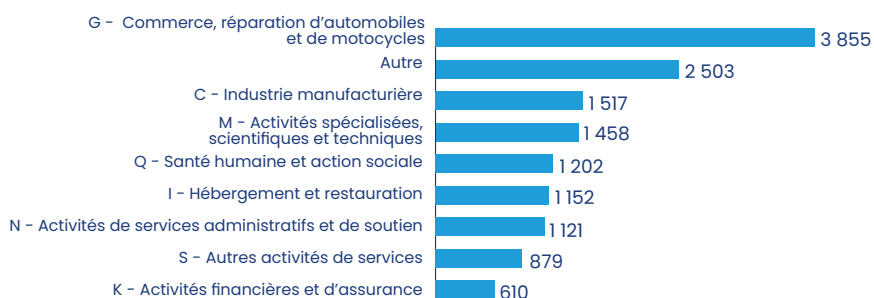
PST38 a le devoir d'assurer la prévention et le suivi individuel pour l'ensemble des entreprises se situant sur le territoire de notre agrément. En complément, PST38 accueille sur demande et en fonction de ses capacités des organisations extérieures à son agrément comme la fonction publique ou des entreprises hors secteur.

Répartition des adhérents par taille d'entreprise



- 0-10 salariés : 76,36 %
- 11-49 salariés : 18,75 %
- 50-249 salariés : 4,42 %
- Plus de 249 salariés : 0,47 %

Répartition des adhérents par NAF



LES SALARIÉS SUIVIS

(Hors intérimaires)

Nombre de salariés au 31.12.25

177 912

PST38 met un point d'honneur, conformément à la loi, à respecter l'équité de son service à l'égard des salariés, quelle que soit leur activité ou la taille de leur entreprise.

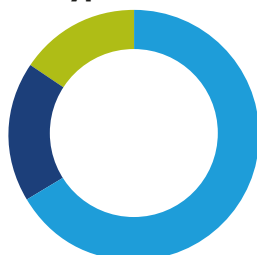
À savoir : les travailleurs indépendants peuvent bénéficier d'un accompagnement, appelé « offre spécifique ».

Répartition des salariés par taille d'entreprise

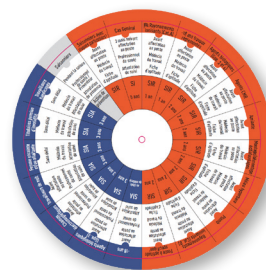


- 0-10 salariés : 23,44 %
- 11-49 salariés : 31,23 %
- 50-249 salariés : 29,79 %
- Plus de 249 salariés : 15,54 %

Répartition des salariés par type de suivi



- Suivi Individuel : 66,60 %
- Suivi Individuel Renforcé : 18,07 %
- Suivi Individuel Adapté : 15,33 %



LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Nombre de visites effectuées
au 31.12.25

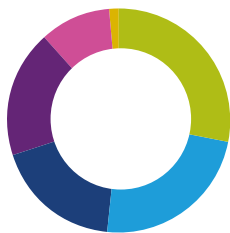
101 687

Tout au long de son parcours professionnel, le salarié bénéficie d'un suivi individuel de santé adapté. L'employeur organise les visites médicales réglementaires. Les salariés exposés à un ou plusieurs risques particuliers bénéficient d'un suivi renforcé avant l'affectation au poste. Les salariés sont reçus par un médecin ou un infirmier sous protocole avec le médecin du travail, selon les risques auxquels ils sont soumis et selon la périodicité de la visite. Les employeurs et salariés peuvent demander des visites en dehors des visites réglementaires si la situation d'un salarié le requiert.



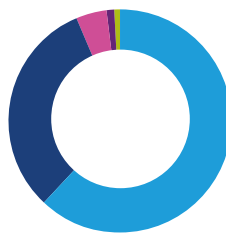
9 SALARIÉS SUR 10 SUIVIS PAR PST38 SONT À JOUR DE VISITE

Nombre de visites médecins
53 656



À la demande : 28,32 %	Reprise : 18,39 %
Embauche : 23,38 %	Pré-reprise : 10,35 %
Périodique : 18,44 %	Autre : 1,12 %

Nombre de visites infirmiers
48 031



Embauche : 62,04 %	Reprise : 1,19 %
Périodique : 31,82 %	A la demande : 0,75 %
Autre : 4,20 %	

Nombre d'examens
complémentaires
228 834



Tension : 31,50 %	Audiométrie : 11,72 %
IMC : 29,90 %	Autre : 7,35 %
Visiolite : 19,53 %	

Nombre de visites
par catégorie



Embauche : 40,42 %	Reprise : 9,96 %
Périodique : 24,09 %	Pré-reprise : 5,34 %
À la demande : 14,92 %	Autre : 5,27 %

Salariés concernés par un plan MEE
au 31.12.25

1 807

LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

PST38 est doté d'une cellule opérationnelle pour accompagner les salariés présentant un risque de sortir de l'emploi en raison de leur état de santé.

Cette cellule est en relation avec tous les acteurs locaux du maintien en emploi (CARSAT, Assurance Maladie, Cap Emploi...)



LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Nombre d'actions en entreprise
réalisées au 31.12.25

11 095

Pour l'entreprise adhérente, la prévention des risques professionnels constitue un véritable levier d'action et un moteur de performance durable.

PST38 vous accompagne dans l'identification des risques présents au sein de votre structure et vous aide à en limiter les impacts sur la santé de vos salariés, grâce à des préconisations concrètes et adaptées à vos besoins.

Les Actions en Milieu de Travail (AMT) sont au cœur de cette démarche. Elles permettent d'avancer conjointement sur vos enjeux de prévention, tout en améliorant le suivi de santé de vos collaborateurs.

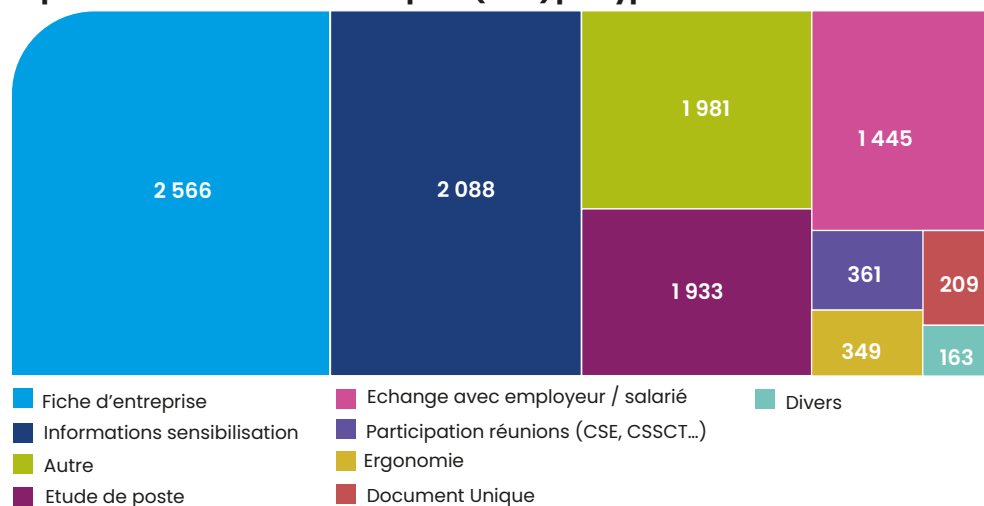
Réalisées par nos équipes pluridisciplinaires, les AMT sont incluses dans votre cotisation.

C'EST VOUS QUI LE DITES !

98% des adhérents ayant bénéficié d'une AMT avec PST38 sont satisfaits de cette coopération. 3/4 des préconisations mises en œuvre ont eu des effets significatifs sur l'amélioration des conditions de travail de vos salariés.



Répartition des actions en entreprise (AMT) par type



FICHE D'ENTREPRISE : regroupe les informations essentielles relatives aux risques professionnels, aux mesures de prévention mises en place et au suivi médical des salariés. Elle permet d'analyser les situations à risque, de définir des actions de prévention adaptées et de garantir la conformité aux obligations réglementaires en matière de santé et sécurité au travail. Ce document est accessible directement depuis votre espace adhérent.

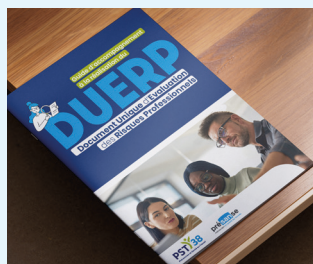
ÉTUDE DE POSTE : consiste à analyser les conditions de travail d'un salarié ou de plusieurs sur un ou des poste(s) donné(s). Elle permet d'identifier les risques professionnels associés aux tâches réalisées, qu'ils soient d'ordre ergonomique, chimique, physique ou psychosocial. Son objectif est de proposer des pistes d'amélioration et de définir des mesures de prévention adaptées afin de réduire ces risques.

ACTION DE SENSIBILISATION : vise à faire évoluer les comportements et à renforcer la culture de prévention au sein de l'entreprise. Elle s'appuie sur différents formats. Lorsque le sujet s'y prête, elle peut être réalisée en intra ou inter entreprise. Son objectif est de réduire les risques professionnels en impliquant activement les salariés dans la démarche de prévention.

ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL DANS L'ÉVALUATION DES RISQUES ET DANS L'ÉVALUATION DU DUERP :

L'accompagnement et le conseil dans l'évaluation des risques et l'élaboration du DUERP visent à aider l'entreprise à structurer sa démarche de prévention.

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) recense et évalue l'ensemble des risques présents dans l'entreprise. Il permet à l'employeur de définir et de mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées pour garantir la santé et la sécurité des salariés. Obligatoire, il doit être régulièrement mis à jour afin de rester conforme aux exigences réglementaires.



Pour vous accompagner dans cette démarche, PST38 a conçu **un livret DUERP**, pensé comme un guide pas-à-pas pour faciliter votre élaboration du DUERP.



VOS ATELIERS DE PRÉVENTION

LA PRÉVENTION : UN CHOIX STRATÉGIQUE

VOS RENDEZ-VOUS

Rejoignez nos ateliers de sensibilisation pour être accompagnés dans vos démarches de prévention. L'objectif est de réduire les risques professionnels en impliquant activement les employés dans la démarche de prévention.

LES NUMÉROS GAGNANTS DE LA PRÉVENTION

50

ATELIERS

19

THÉMATIQUES

60

PROFESSIONNELS

16

SPÉCIALISTES

5

RÉFÉRENTS



INSCRIVEZ-VOUS

PARTICIPEZ À NOS ATELIERS

Retrouvez en ligne toutes les informations utiles sur les thématiques ainsi que le planning de nos actions de sensibilisations inter-entreprises.

”

Les salariés ayant participé aux ateliers de sensibilisation aux risques psychosociaux ont exprimé une très grande satisfaction. Ils ont particulièrement apprécié la qualité de vos présentations, votre écoute ainsi que la pertinence des conseils et des échanges que vous avez su instaurer.

“



CLUB DES PRÉVENTEURS PST38

UNE COMMUNAUTÉ POUR PARTAGER, PROGRESSER ET VALORISER LA PRÉVENTION

VOUS ÊTES PRÉVENTEUR OU EN CHARGE DE LA PRÉVENTION DANS UNE ENTREPRISE ADHÉRENTE DE PST38 ?

Rejoignez le Club Préventeurs PST38 et faites partie d'une communauté active pour échanger, progresser et valoriser vos réussites !

REJOINDRE LE CLUB, C'EST ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE

→ LE CLUB DES PRÉVENTEURS PST38 RASSEMBLE DES PROFESSIONNELS ENGAGÉS AUTOUR D'AMBITIONS COMMUNES



UN RÉSEAU ACTIF D'ACTEURS DE TERRAIN

Des préventeurs réunis pour partager leurs expériences et leurs pratiques.



DES ÉCHANGES CONCRETS ET PARTICIPATIFS

Des temps dédiés au dialogue et à la réflexion collective, à partir de situations réelles.



UN APPUI POUR VOS DÉMARCHES DE PRÉVENTION

Un espace pour structurer, renforcer et faire évoluer vos actions.



UN LIEU POUR VALORISER VOS INITIATIVES

Mettre en lumière les démarches et les réussites menées en entreprise.



REJOIGNEZ NOTRE CLUB DES PRÉVENTEURS

VOUS ÊTES EN CHARGE DE LA PRÉVENTION ?

Rejoignez notre Club des Préventeurs et participez à notre prochain événement !

VOS ESPACES DÉDIÉS

VOTRE APPLICATION SANTÉ-TRAVAIL



MaSanTprev

Accessible 24h/24, MaSanTprev vous propose des contenus de prévention adaptés à vos métiers, un assistant multilingue pour répondre à vos questions, ainsi que des ressources pour vous accompagner au quotidien.

TÉLÉCHARGEZ VOTRE APPLICATION



ANDROID



APPLE



VOTRE ESPACE ADHÉRENT

VOUS ÊTES EMPLOYEUR ?

Votre espace vous permet de gérer vos effectifs, les convocations aux visites médicales ainsi que les documents administratifs et de prévention.



VOTRE ESPACE SALARIÉ

VOUS ÊTES SALARIÉ ?

Votre espace permet de consulter les informations liées à votre santé au travail.



VOTRE SITE INTERNET !

Retrouvez en ligne toutes les informations utiles sur la vie du service, vos actualités ainsi que vos événements à venir.

POUR SE CONNECTER À L'ESPACE SALARIÉ :

- Un lien est envoyé par email au salarié
S'il ne le retrouve pas : <https://pst38.padoa.fr/employee>
Il peut aussi accéder à son espace directement depuis le site du service
- Le salarié doit avoir renseigné son adresse mail si elle n'est pas répertoriée : vous devez l'enregistrer
- Le salarié doit procéder à la double authentification avec SMS



CONTACT ET COORDONNÉES

Standard :

04 76 40 09 09
15 rue des Bergeronnettes
38100 Grenoble
contact@pst38.org



ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Pour toutes demandes relatives aux adhésions : adhesion@pst38.org
Pour toutes demandes relatives aux factures : facturation@pst38.org
Pour des informations sur le portail adhérent : relationsadherents@pst38.org
Pour effectuer une réclamation : reclamation@pst38.org

www.pst38.org | [in linkedin.com/company/pst38](https://in.linkedin.com/company/pst38)

NOS PARTENAIRES :    

